



Pauline Marois: Parizeau fait trop vieux jeu...

Photo Jacques Grenier

« Le PQ est encore un parti d'hommes... »

Pauline Marois n'y va pas

■ Pour l'ancienne ministre, Parizeau n'est pas l'homme de la situation

PERRE O'NEILL

« Le Parti québécois est encore un parti d'hommes », estime Mme Pauline Marois, qui a finalement décliné l'invitation des militants qui la pressaient d'être candidate à la succession de Pierre Marc Johnson.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, Mme Marois a reconnu que la tentation de se jeter dans la mêlée fut pour elle très grande et qu'elle est venue tout près d'y succomber. Mais au terme de la longue réflexion qu'elle s'est imposée et des consultations qu'elle a menées au sein du parti, ainsi que dans son entourage immédiat, l'ex-ministre de la Sécurité

rité du revenu et de la Main-d'œuvre en est venue à la conclusion que ses chances d'être choisie étaient « aussi bonnes » que celles de Jacques Parizeau, mais qu'il valait mieux y renoncer pour maintenant.

Ce sont principalement des consi-

EXCLUSIF

dérations d'ordre personnel qui furent les plus déterminantes dans la décision de Mme Marois, qui compte profiter de quelques années additionnelles pour compléter son ressourcement intellectuel, étudier les nouvelles applications du concept de la so-

cial-démocratie et se préparer plus adéquatement à un éventuel retour à la vie politique. Mais surtout demeurant père de ses quatre enfants, dont l'aîné n'a que huit ans, un moratoire qui lui permettra également d'apprécier pleinement la carrière d'enseignante qu'elle avait d'abord entreprise à l'École des Hautes Études Commerciales de l'université de Montréal, et qu'elle poursuit à l'université du Québec à Hull, où elle dispense des cours sur le travail social des femmes, les institutions sociales au Québec et les politiques de services sociaux, de santé et d'éducation du Québec.

Il y a maintenant huit mois que Pauline Marois n'est plus active au

Parti québécois. Au congrès de juin 1987, elle avait indiqué son intention de briguer la vice-présidence du parti, mais Pierre Marc Johnson n'entendait pas permettre à une orthodoxe d'occuper ce poste stratégique et il avait fort mal accueilli cette initiative. Aujourd'hui, Mme Marois se rend à l'évidence que M. Johnson n'avait ni le style de leadership, ni la pensée politique appropriés à la conjoncture et que c'est là

Voir page 10: Pauline Marois

■ Voir autres informations

— Page 2

Plus de place pour le français et le secteur privé Flora met All News au frigo

■ Radio-Canada priée d'aller refaire ses devoirs

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le cabinet fédéral a plongé dans une porte ouverte par le président du CRTC pour demander à CBC de réviser sa proposition de All News Channel afin de faire une place au secteur privé et de mieux répon-

dre aux besoins des francophones. Le CRTC avait accordé, le 30 novembre dernier, des licences pour une série de services spécialisés qui ne prendraient effet que le 30 septembre prochain. Le ministre fédéral de la Justice a jugé que le cabinet fédéral n'avait donc pas à se prononcer sur la question avant

cette date. La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, en a profité pour ne pas formellement s'opposer à la décision d'accorder la licence de service d'information de 24 heures, en anglais seulement, à CBC, tout en

connaît en effet, comme le suggérait Allarcom d'Edmonton, que la concentration des organes d'information prend des proportions inquiétantes et souhaite que CBC « examine des formules de rechange (...) qui feraient appel aux secteurs publics et privés ».

■ Le gouvernement se demande aussi « s'il serait opportun qu'un organisme de l'État fédéral se lance dans une entreprise d'une telle envergure avant de prendre des mesures qui pourraient répondre aux attentes des deux grandes communautés linguistiques ».

La coalition des caucus conservateurs de l'Ouest et du Québec, menés par l'ancien président du comité des Communications, Jim Edwards (Edmonton) et par Jean-Pierre Blackburn (Jonquière), seul membre francophone du même comité, a donc finalement permis au gouvernement de gagner un sursis de quelques mois.

Mme MacDonald prévient que le cabinet ne se prononcera pas définitivement avant le 31 octobre prochain, mais elle compte bien que CBC, « sans laquelle on ne saurait envisager un service de nouvelles de 24 heures » a-t-elle pris soin de préciser, fera une nouvelle proposition au

Voir page 10: Flora



Flora MacDonald

exprimant publiquement des « préoccupations » dont le président du CRTC, M. André Bureau, et celui de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, feraient mieux de tenir compte: ■ le gouvernement conservateur re-

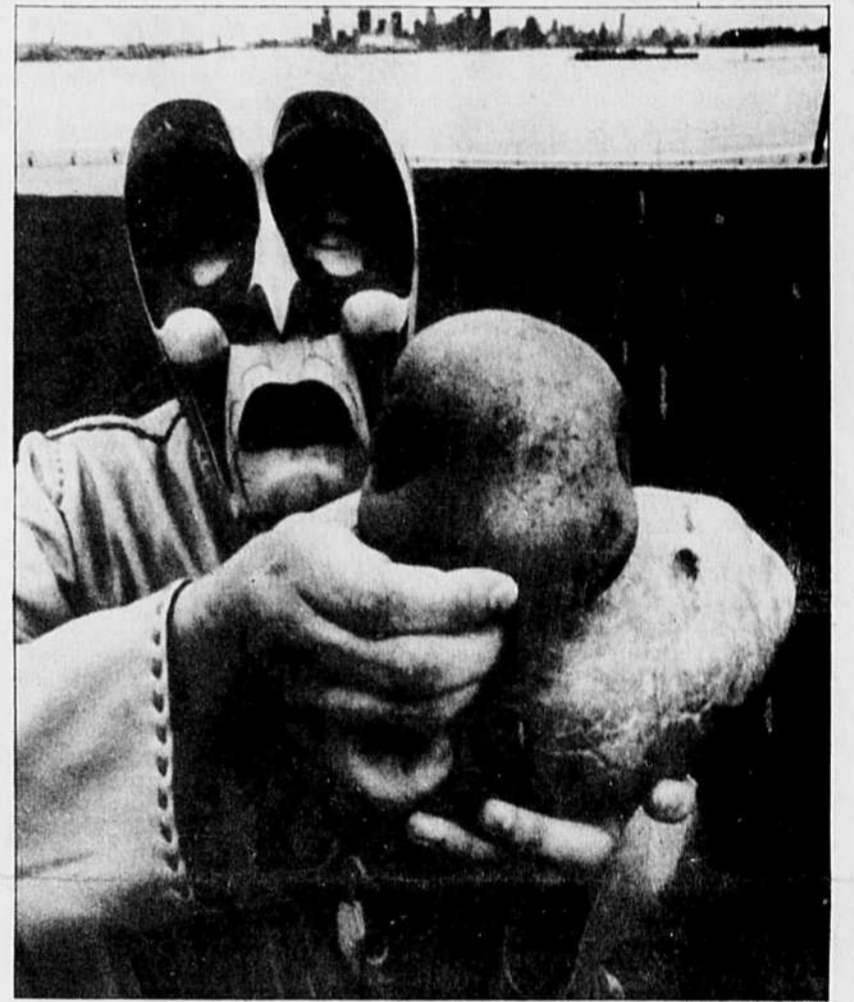


Photo CP

Le chantage du chaman

Le chaman Doug Pederson exige que le musée Glenbow, de Calgary, inclut ses « pierres de puissance » indiennes dans l'exposition d'artefacts autochtones prévue au programme artistique des Jeux olympiques. Si le musée refuse, Pederson se livrera à une danse de la pluie et fera fondre le peu de neige tombée sur les pistes de ski alpin.

La « lettre empoisonnée » à Masse Mulroney l'a lue dans LE DEVOIR

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a reconnu hier avoir pris connaissance de la « lettre empoisonnée » du commissaire aux élections dans LE DEVOIR, 26 mois après qu'elle eut été reçue par le ministre Marcel Masse.

Le critique libéral, Jacques Guilbault (Saint-Jacques) en a immédiatement conclu que M. Masse avait « caché » un fait important au premier ministre lorsqu'il l'a invité à revenir au cabinet, et il a réclamé la démission du ministre.

« J'ai pris connaissance du texte intégral de la lettre quand elle a été publiée dans un journal », a répondu M. Mulroney aux questions insistantes des deux chefs de parti, M.M. John Turner et Ed Broadbent, sur ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « l'affaire Masse ».

Dans cette lettre « personnelle et confidentielle », le commissaire Joseph Gorman affirme « avoir au dos-

sier la preuve que (le ministre) a participé à une infraction à la loi électorale ». Il s'était contenté, en novembre 1985, d'informer le public, et sans doute le premier ministre, « qu'aucune accusation ne serait portée » contre M. Masse, même si ses organisateurs et la compagnie Lavalin ont été poursuivis.

Le premier ministre a tenté de contre-attaquer sur deux fronts hier: ■ il a repris le mot du rédacteur en chef du DEVOIR pour parler de « lettre empoisonnée (et) à tout le moins ambiguë », et a informé officiellement l'opposition qu'il est « tout à fait disposé à ce que le comité approprié soit saisi de cette question et qu'on interroge M. Gorman ou d'autres fonctionnaires qui sont chargés de cette responsabilité »;

■ au chef libéral qui lui suggérait que plusieurs ministres conservateurs avaient dû démissionner sans pour autant avoir été trouvés coupables d'infractions à la loi, M. Mulroney a rétorqué que John Turner lui

Voir page 10: Mulroney

La mort de Guy Sanche

Bobino n'est plus

ROBERT LÉVESQUE

Le comédien Guy Sanche, le célèbre et inoubliable interprète du personnage de Bobino qui a égayé des générations d'enfants au petit écran de Radio-Canada, est décédé à l'âge de 52 ans, hier après-midi, des suites d'un cancer, à l'hôpital de Rimouski.

Véritable vedette nationale au Québec, Guy Sanche, qui a incarné le personnage de Bobino durant 28 ans, avait reçu un appui élargi de milliers de personnes lorsque la société d'État avait pris la décision, en 1984, de retirer de l'horaire la fameuse émission où Bobino et Bobinette (une marionnette qui était sa compagne) dialoguaient à tous les jours de 16 h à

Voir page 10: Bobino



Guy Sanche

Parizeau n'écarte pas l'union monétaire à trois

BERNARD DESCÔTEAUX

QUEBEC — Un Québec indépendant, dirigé par un gouvernement péquiste, pourrait rechercher une union monétaire avec le Canada et les États-Unis, pays avec lesquels il tenterait par ailleurs de former une zone de libre-échange.

C'est ce qu'a indiqué, hier, M. Jacques Parizeau qui, candidat à la présidence du Parti québécois, a aussi dit qu'un Québec indépendant aurait sa propre armée pour pouvoir respecter ses engagements dans le cadre de l'Otan et de Norad.

Les vraies réponses sur la question de la monnaie québécoise ne viendront qu'après que le Congrès américain, a-t-il dit tout d'abord en conférence de presse, pour préciser aussitôt qu'il n'écartait pas l'union monétaire. Cette hypothèse éviterait à un Québec indépendant d'avoir sa propre banque centrale et sa propre monnaie.

Toutes les hypothèses sont ouvertes au plan de la monnaie, a dit M. Parizeau, qui a expliqué vouloir réserver son choix d'une hypothèse définitive qu'une fois le traité de libre-échange devenu une certitude. Ce traité ouvrira des portes, a-t-il dit, laissant entendre que le Parti québécois pourrait vouloir préconiser de pousser plus loin l'intégration économique continentale.

Cette précision apportée, Jacques Parizeau montre qu'il pourrait être plus souple sur cette question de la monnaie qu'il ne l'était au début des années 70. Partisan de la création d'une monnaie québécoise au début des années 70, il ne s'était rallié qu'à contrecœur à l'idée d'une union mo-

étaire avec le Canada défendue par René Lévesque qui lui se montrait sensible aux arguments d'un Robert Bourassa.

Celui-ci prétendait et prétend toujours qu'une monnaie québécoise serait vulnérable aux fluctuations et

Voir page 10: Parizeau

Ingénieur allemand kidnappé au Liban

BONN (AFP) — L'enlèvement, hier, à Beyrouth, de l'ingénieur ouest-allemand Ralph Schray intervient alors que se poursuit à Dusseldorf (centre de la RFA) le procès d'Abbas Hamad, accusé d'avoir participé en janvier dernier au rapt des deux premiers otages allemands au Liban, M.M. Alfred Schmidt et Rudolf Cordes.

Selon la police, M. Ralph Rudolf Schray, 31 ans, qui circulait à pied, a été enlevé près de l'hôtel Bristol, dans le quartier commerçant de Hamra, par des hommes armés qui se trouvaient à bord de trois voitures.

Mesurant 1,77 m, cheveux blonds, yeux marrons, allure athlétique et

portant une fine moustache, M. Schray est un ingénieur, employé dans une société de génie civil, l'Issaco, à Beyrouth-Ouest.

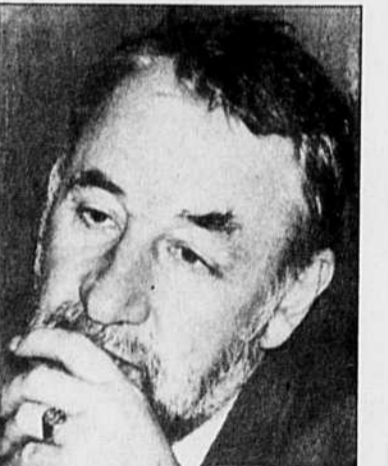
Né au Liban d'une mère libanaise, Fahima Abou Nassar, et d'un père allemand, Erich Schray, il s'était marié en août avec Rana Munia, une enseignante du collège Louise-Wegman, un des établissements huppés de la capitale libanaise.

L'ambassade de RFA à Beyrouth, interrogée par l'AFP, s'est refusée à tout commentaire et n'a pas été en mesure de donner des précisions sur les circonstances du rapt.

L'annonce de ce nouvel enlèvement a fait l'effet d'une bombe dans

Voir page 10: Ingénieur

AUJOURD'HUI



PHILIPPE NOIRET AU DEVOIR

Le grand comédien Philippe Noiret, qui joue dans *Les lunettes d'or*, un film qui sort à Montréal ces jours-ci, répond aux questions de Paul Cauchon. Page 11

VANCOUVER N'A PLUS D'ORCHESTRE

Nouvelle choc, hier, en provenance de Vancouver. L'Orchestre symphonique, écrasé par un déficit, ferme tout simplement boutique. Page 12.

ST-LÉONARD.....	253-1122
VILLE LASALLE.....	364-9734
DOLLARD-DES-ORMEAUX.....	685-3600
LONGUEUIL.....	468-0888
GREENFIELD PARK.....	466-1555
CHOMEY-VAL.....	682-6464
PONT VIAU-LAVAL.....	669-0809
POINTE-AUX-TREMBLES.....	644-1752
CHATEAUGUAY.....	692-5520
CAP-DE-LA-MADELEINE.....	(819)376-9700
TROIS-RIVIÈRES.....	(819)379-7818
NEEPAN (Ottawa).....	(613)727-1492
RIMOUSKI.....	(418)722-0606
SAGUENAY-LAC ST-JEAN.....	(418)545-3240
GATINEAU.....	(819)561-0591
OTTAWA (Hillside Plaza).....	(613)749-0008

Nous avons ce qu'il vous faut,

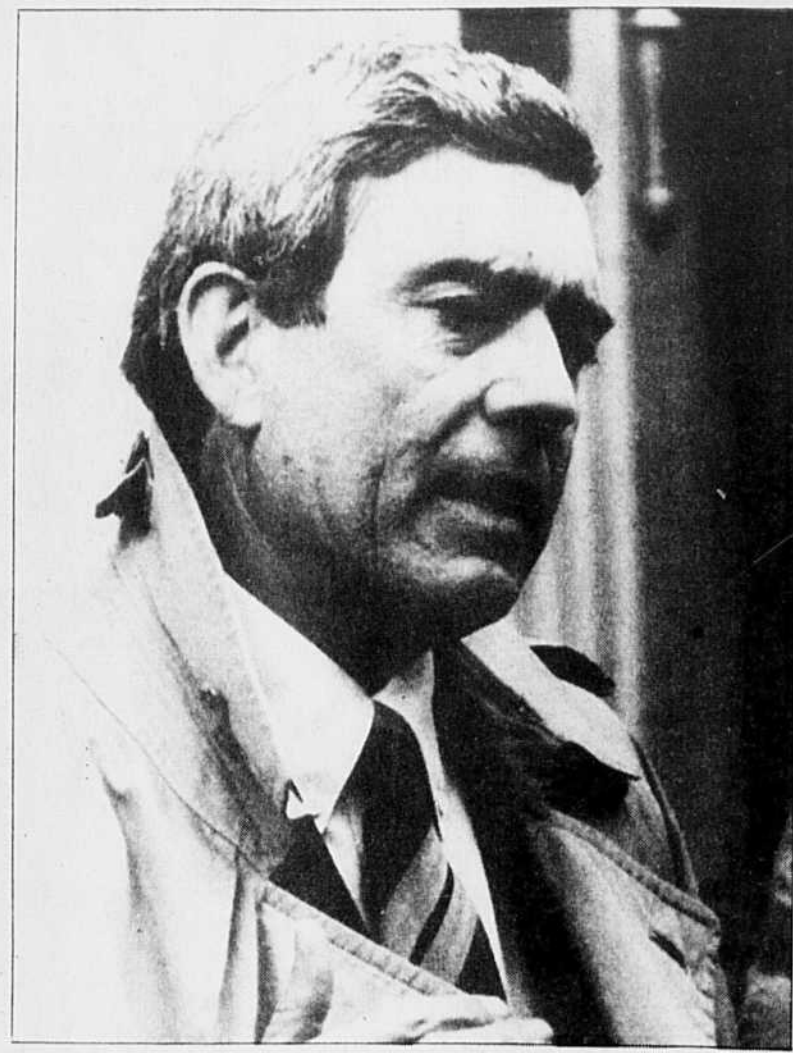
"C'est certain!"

**MARCHÉ
DE L'ÉLECTRONIQUE**

17 SUPERMAGASINS

VILLE MONT-ROYAL

1138 AVE. BEAUMONT
PLACE BEAUMONT TEL.: 735-1161**VIENS
FAIRE LA
PASSE****LE
DÉFI
DES
CHAMPIONS**



« Bush 1, Rather 0 »...

George Bush sort de son duel avec Dan Rather avec l'image d'un dur

(LE DEVOIR) — « Bush 1, Rather 0 », disait le chandail que cet électeur du Wisconsin a remis au vice-président George Bush, hier, pour célébrer la « victoire » de ce dernier dans son duel verbal avec le présentateur du bulletin de nouvelles de la chaîne CBS, lundi soir.

Par son attitude ferme face à Dan Rather, le vice-président n'aura probablement pas réussi à clore le débat sur son rôle dans l'affaire de l'Iranganate.

Mais — et cela sans doute plus important — il semble s'être finalement débarrassé de l'image qu'il traînait depuis le début de la campagne, soit celle d'être un mou, une poule mouillée, une *wimp*, comme avait titré *Newsweek* la semaine où il avait annoncé sa candidature.

L'entrevue d'une dizaine de minutes s'est déroulée en direct, à la demande de M. Bush. Après un reportage sur les difficultés du vice-président à expliquer son rôle dans l'Iranganate, M. Rather s'est mis à poser des questions insistantes et quelque peu agressives à son invité, qui ne l'entendait pas ainsi.

« Il serait injuste de juger toute ma carrière à la lumière de cette histoire de l'Iran. Comment vous sentiriez-vous si on jugeait toute

votre carrière à la lumière de ces sept minutes où vous avez quitté le studio ? », a répliqué M. Bush en faisant allusion à un épisode de l'automne dernier alors que M. Rather a quitté le studio sans explications pendant son bulletin de nouvelles, forçant le réseau à interrompre l'émission pour diffuser de la musique.

« Dan Rather a du se sentir comme (le boxeur) Larry Holmes au quatrième round de son combat de l'autre soir alors que quelque chose de pesant et d'inattendu lui est arrivé en pleine figure (...) On assisté à quelque chose d'extraordinaire: un politicien d'envergure nationale avait enfin trouvé le courage d'assommer verbalement le présentateur du bulletin de nouvelles d'un grand réseau », devait écrire le *Wall Street Journal* en éditorial, hier.

La question de ce qu'il savait ou ne savait pas de l'échange d'armes à l'Iran contre la libération d'otages américains au Liban était en train de miner la crédibilité du candidat Bush.

À chacun des débats télévisés entre candidats, la question revenait sur le tapis si bien qu'un de ses adversaires, le général Alexander

Haig, en est venu à se demander tout haut combien de temps le vice-président résisterait aux attaques des démocrates s'il ne pouvait répondre aux questions de ses amis républicains.

Pour M. Bush, l'incident de lundi soir ne pouvait donc tomber à un meilleur moment, à deux semaines du choix des délégués en Iowa, premier test de la campagne électorale, alors qu'on le disait au second rang dans cet État derrière son principal adversaire, le sénateur Bob Dole.

« Pour la droite républicaine, être attaqué par Dan Rather, c'est comme être attaqué par Kadhafi, cela ne peut qu'aider Bush », devait affirmer l'analyste politique du réseau ABC, Jeff Greenfield.

Alors qu'au quartier général de M. Bush on affirmait avoir dû ajouter une quinzaine de téléphonistes de plus à cause du grand nombre d'appels d'appuis au vice-président, un premier sondage effectué par le réseau CNN et le quotidien *USA Today* affirmait que 51 % des personnes interrogées croyaient que M. Bush avait gagné le match verbal contre seulement 14 % pour M. Rather.

Ce dernier devait d'ailleurs s'ex-

cuser d'avoir coupé le vice-président un peu abruptement à la fin de l'entrevue, mais il devait répliquer qu'à son avis, M. Bush n'avait toujours pas répondu aux questions à propos de son rôle dans l'Iranganate.

C'est également ce que croit le *New York Times* qui, dans son éditorial d'hier, défendait M. Rather en affirmant qu'il avait tout à fait le droit de poser des questions sur ce sujet et que M. Bush devait s'y attendre, même s'il a voulu faire croire qu'il était surpris.

Un journaliste qui, comme M. Rather, accepte de faire une entrevue en direct à la télévision part toujours perdant, estime le *Times*: « S'il est trop gentil, le politicien pourra se défilier, s'il est trop dur, il aura l'air de Dracula ».

Mais dans ses réponses aux questions du présentateur de CBS, M. Bush aura pour la première fois bien entendu qu'il avait bel et bien approuvé l'échange d'armes contre les otages, ce qu'il avait toujours refusé d'admettre. « M. Bush a gagné en apparence. Mais les questions (sur son rôle dans l'Iranganate) demeurent », conclut le *Times*.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Flora

CRTC. Comme par hasard, le conseil d'administration de CBC a décidé mardi d'avancer au 1er juin, plutôt qu'au 1er décembre comme l'avait exigé le CRTC, la date à laquelle il va se prononcer sur la nature et la qualité des services qu'on pourrait offrir aux francophones. Et hier soir, le porte-parole de CBC confirmait que la société d'État allait reprendre ses discussions avec des réseaux privés.

Mais Allarcom, d'Edmonton, indiquait pour sa part que CBC « ne s'était jamais donnée la peine de l'approcher » et précisait qu'il n'y aurait pas d'association si la société d'État tenait absolument au contrôle du réseau d'information.

La ministre des Communications, CBC et même Allarcom ont cité en exemple le réseau TV 5, auquel le cabinet fédéral a incidemment donné sa bénédiction hier après que Radio-Canada eut promis de le rendre disponible aux câblo-distributeur à l'Ouest de Winnipeg. TV 5 propose en effet une formule de consortium où le secteur public reste un partenaire, donc ne détient pas le contrôle, tout en lui assurant un certain leadership en raison de ses équipements pancanadiens.

Libéraux et néo-démocrates ont immédiatement crié à l'ingérence du cabinet conservateur dans l'indépendance du CRTC et réclamé la démission de Mme Flora McDonald. La représentante néo-démocrate a pour sa part souligné les tensions entre francophones et anglophones que la polémique sur le *All News Channel* a soulevée. Des cadres de CBC estiment en effet que c'est la cabale menée au Québec qui a donné au gouvernement « une excuse » pour se débarrasser de cette patate chaude et obliger CBC à revoir sa décision.

Mme Flora McDonald a en outre annoncé que le cabinet fédéral approuve d'ores et déjà les nouveaux services spécialisés *The Sports Network*, *MuchMusic* et *TV 5*. Fidèle à sa logique, le gouvernement ne peut se prononcer sur les sept autres services spécialisés avant le 1er septembre, pas plus que sur le *All News Channel* de CBC. Toutefois, Mme McDonald a pris soin de préciser qu'à son avis « il n'existe pas à l'heure actuelle de motifs d'annuler ces décisions ou de les renvoyer au CRTC pour un nouvel examen ».

L'Association des consommateurs, et plusieurs câblo-distributeur s'objectaient à l'addition de tous ces services qui augmentent de \$ 2 à \$ 2,50 la facture de l'abonnement au câble. Au Canada-anglais, on estime par exemple que l'ajout de TV 5 au service de base du câble va augmenter la facture des téléspectateurs anglophones.

On peut donc s'attendre à ce que le cabinet fédéral approuve le Canal Famille, le Musique Plus, le Réseau des sports, le *MeteoMedia* (bilingue), le Vision TV, le YTV (pour les jeunes) et le Family Channel anglais.

Des hauts fonctionnaires du ministère des Communications, et des représentants de Radio-Canada, ont indiqué que l'idée d'un canal bilingue, où une partie des émissions d'information aurait été diffusée en français, et non sous-titrée comme le proposait CBC, est écartée. La direction de CBC prétend en effet que les réactions du public, au Canada-anglais, seraient aussi négatives qu'elles l'étaient au début de la télévision dans les années 60.

Mme McDonald a précisé que l'obligation de fournir un service « équivalent » aux francophones ne s'applique qu'à Radio-Canada parce qu'en tant que société d'État, son développement et ses services ont été payés par des contribuables francophones autant qu'anglophones. Elle a précisé qu'un service « parallèle en français ne doit pas être forcément similaire » et on ne cache pas, au sein du gouvernement fédéral, qu'on sou-

haita une modification de la formule actuelle de TV 5 qui accommoderait tout le monde. TV 5 doit actuellement diffuser 80 % d'émissions européennes et on souhaite qu'on en élimine une partie pour faire place à des émissions de nouvelles et de commentaires sur l'actualité des régions canadiennes.

À CBC, on indique qu'une nouvelle proposition sera soumise, pour les deux réseaux, français et anglais, bien avant l'échéance du 1er septembre. Il appartiendra alors au CRTC de juger si ces nouvelles propositions sont aussi acceptables que les premières ou s'il y a lieu de recommencer le processus des audiences à zéro. La décision du cabinet fédéral retarde donc, de six mois à deux ans, l'arrivée d'un canal de nouvelles au Canada. Le service américain CNN est déjà disponible, à la télévision payante.

Le débat sur le *All News Channel* a au moins le mérite d'avoir soulevé un débat sur les besoins de la télévision francophone au Canada:

■ les employés de Radio-Canada jugent qu'il faudrait d'abord augmenter les ressources du réseau actuel avant d'investir dans le service d'information de 24 heures;

■ et les francophones de l'extérieur du Québec, au nom desquels le libéral Jean-Robert Gauthier parlait hier, trouvent que « TV 5 satisfait davantage les besoins des communautés francophones qu'un nouveau réseau d'information ».

Pour le porte-parole du caucus conservateur québécois, M. Jean-Pierre Blackburn, « c'est une décision lourde de conséquences puisqu'elle assure les francophones du Québec et d'ailleurs de la garantie qu'ils bénéficieraient de services d'information qui tiennent compte de la dimension bilingue du Canada et qui répondent aux attentes des deux peuples fondateurs ».

◆ Bobino

16 h 30. Radio-Canada avait dû prendre la décision de prolonger d'une saison la célèbre émission pour enfants.

Depuis le retrait définitif de son émission, en 1985, Guy Sanche, malade, s'était complètement retiré du monde de la télévision et du spectacle. Il vivait à Saint-Fabien-sur-Mer, près de Rimouski, dans le Bas du fleuve. Il y a quelques jours, Radio-Canada a entrepris la réalisation d'une émission-hommage autour de lui et du personnage de Bobino. Cette émission devrait être diffusée bientôt, devenant un hommage posthume.

Né à Hull en 1936, Guy Sanche avait été d'abord annonceur à Radio-Canada, dans les années 50, avant d'entreprendre une grande carrière à la télévision pour enfants. Avec *Bobino*, il devait atteindre au personnage mythique pour les petits Québécois, et les plus grands, qui lui furent toujours fidèles.

Avec son chapeau melon, sa canne, et montré presque toujours en plan rapproché, il apprenait la vie à Bobinette, et se chamaillait parfois gentiment avec ses camarades invisibles: Camério (la caméra), Tappageur (le bruiteur) et Téléciné (le montreur de dessins animés). Il était en quelque sorte un philosophe amusé.

Mise à part sa création du personnage fantasque et tout gentil de Bobino, Guy Sanche, qui a fort peu joué au théâtre, avait, dans les années 60, participé à quelques téléthéâtres de Radio-Canada. Sa première apparition, dans la série « Première », l'ancêtre des « Beaux Dimanches », avait eu lieu en août 1959 dans *Le Démodé midi et demi*, une dramatique de Robert Choquette. Il avait aussi joué dans deux téléthéâtres signés Hubert Aquin: *Faux Bond*, en janvier 1967, et *Table tournante*, en septembre 1968.

On ne lui connaît qu'un seul téléroman, celui de Roger Lemelin, *En haut de la pente douce*, au tout début des années 60, où il avait tenu un petit rôle. Il avait déjà fait partie d'une saison au théâtre d'été de la Marjolaine, chez Marjolaine Hébert, à Eastman.

Rejointe hier, la comédienne Christine Lamer, qui fut la seconde et dernière voix de Bobinette, durant 12 ans, a dit perdre « un grand copain ». Avant elle, la comédienne

Paule Bayard avait été la voix perchante et espiègle de Bobinette.

La mort de Guy Sanche survient moins d'un an après celle d'une autre des grandes vedettes de la télévision pour enfants au Québec, Pierre Thériault, le célèbre « Monsieur Surprise ».

Marié à la comédienne Monique Chabot, Guy Sanche, dont les funérailles seront célébrées dans l'intimité, laisse un fils, Dominique, et deux filles, Isabelle et Catherine. La famille demande que les dons soient envoyés à l'organisme d'entraide Leucan.

◆ Mulrony

aussi avait claqué la porte du cabinet sans s'expliquer et que, lorsqu'il l'avait finalement fait, lors de la dernière campagne électorale, son ancien patron (Pierre Trudeau) l'avait publiquement corrigé.

Une entrevue au quotidien torontois *The Globe and Mail* a cependant relancé la polémique aux Communes. M. Masse y affirme en effet n'avoir pas eu le temps de lire la fameuse lettre lorsqu'il la reçut le 28 novembre 1985 et qu'il l'avait oubliée dans un tiroir où il garde habituellement une chemise de rechange.

Mais l'avocat du Parti conservateur, Me Jean Guibault, de Montréal, contredisait M. Masse en déclarant à la *Canadian Press* que le ministre avait pris le temps de lui lire la lettre au téléphone et de discuter avec lui de ses implications légales.

Le premier ministre a semblé protéger ses arrières, hier après-midi, en justifiant sa décision d'avoir ramené M. Masse dans le cabinet fédéral: « Je pense que j'ai pris une bonne décision », a dit M. Mulrony, sur la base de l'information que j'avais à l'époque ». On sait maintenant « qu'à l'époque » il ignorait le contenu, et le sens, de la lettre de M. Gorman.

◆ Ingénieur

le bâtiment de haute sécurité où comparait le jeune Libanais depuis janvier dernier. C'est le président du tribunal, M. Klaus Arend, qui en a fait état et la nouvelle a provoqué une visible nervosité de l'accusé.

M. Arend a immédiatement déclaré: « S'il s'agit du même cercle de personnes que celles qui ont enlevé MM. Cordes et Schmidt, alors les choses vont devenir beaucoup plus difficiles et le contraire de ce qu'on pouvait attendre risque de se produire ».

Le gouvernement fédéral, pour sa part, n'avait toujours pas réagi hier après-midi au nouvel enlèvement. Bonn a toujours imposé un strict black-out sur les informations concernant le sort de ses otages. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a seulement déclaré qu'en l'état actuel des informations, tout lien établi entre le rapt de M. Schray et les enlèvements de MM. Schmidt et Cordes était « strictement spéculatif ».

On apprendait dans le même temps que le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, avait rencontré hier après-midi son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, à l'aéroport de Francfort. Cette rencontre devrait être l'occasion pour M. Genscher d'évoquer le sort de MM. Schray et Cordes, a-t-on indiqué de source informée de source proche du ministère des Affaires étrangères.

Bonn a toujours cherché auprès de Téhéran et Damas la clé de la libération de ses otages. Après celle de M. Schmidt en septembre dernier, la RFA avait ainsi adressé ses remerciements aux capitales iraniennes et syriennes.

MM. Schmidt et Cordes avaient été enlevés à Beyrouth par les Moudjahidine pour la liberté (MPL) — qu'on dit proches du Hezbollah iranien — après qu'un jeune frère d'Abbas, Mohamed Hamadé (21 ans), eut été arrêté à Francfort, trouvé en possession de plusieurs litres d'un puissant explosif liquide.

Il est accusé d'avoir participé au détournement meurtrier d'un Boeing de la TWA en juin 1985. Les États-Unis réclamaient son extradition. Bonn a cependant cédé aux menaces des MPL et décidé, en juin dernier, de ne pas extraire Mohamed mais de le juger en RFA à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Le chef de la chancellerie fédérale, M. Wolfgang Schaeuble, chef de l'état-major de crise en charge de l'affaire des otages à Bonn, a admis, mardi au procès de Duesseldorf, que la RFA avait été « influencée par les menaces » des MPL en refusant de donner suite à la demande de Washington.

La huitième journée du procès de Abbas Hamadé avait commencé hier matin par la comparution à titre de témoin de son frère Mohamed. Il a refusé de déposer mais a manifesté en levant les poings qu'il n'avait pas abandonné son combat pour la cause chiite, contre Israël et les États-Unis.

Il paraissait très sûr de lui. Il avait quitté la salle du tribunal et regagné sa prison de Francfort, quand la nouvelle de l'enlèvement de M. Schray est arrivée.

◆ Pauline Marois

qu'il faut voir les raisons qui ont conduit à la démobilité des militants et au délabrement du parti.

Quant à la candidature de Jacques Parizeau, Mme Marois reconnaît que le PQ y gagnera en vigueur et en popularité. Et elle est heureuse de voir qu'il s'est entouré de vieux militants du calibre de Camille Laurin, tout comme elle applaudit à la clarté de sa position sur la question nationale. Mais elle porte un jugement sévère sur l'homme et sa pensée politique. « M. Parizeau n'est peut-être pas l'homme de la situation ». Pourquoi ? Parce que son attitude envers les femmes est inacceptable et que sa conception de la social-démocratie est dépassée.

D'abord et avant toute chose, Pauline Marois reproche à Jacques Parizeau ses attitudes, son langage et son esprit sexistes. Trésorière de la Fédération des femmes du Québec, elle ne peut comprendre comment un homme de cette intelligence et qui a tant fait pour les femmes s'abandonne à parler de stratégie par strip-tease et annonce publiquement son intention de sourire plus souvent pour plaire davantage aux femmes. « Il faut qu'il corrige ce langage, qu'il se modernise et se mette à l'écoute des mouvements de femmes ».

En somme, Mme Marois constate que Jacques Parizeau ne comprend pas que le mouvement des femmes est révolutionnaire, qu'il défend une nouvelle philosophie, que c'est l'expression d'un profond changement de la société, qu'il est essentiel de revoir le rôle de la femme dans la famille et que le processus d'accès à l'égalité est irréversible. « Je ne demande pas à M. Parizeau de tenir un discours féministe, mais au moins de participer à ce mouvement de changement fondamental et de l'imprégner dans son discours. À cet égard, il est d'une autre génération ».

De ce que Jacques Parizeau a déjà décrit de sa conception de la social-démocratie, Pauline Marois retient surtout que l'ancien ministre des Finances préconise des stratégies de développement économique plutôt qu'une stratégie de plein em-

L'admissibilité à l'école anglaise

Ryan prendra ses responsabilités

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, estime qu'il est le premier responsable de l'application de la loi 101 dans le secteur de l'éducation et il entend en conséquence exercer désormais ses pouvoirs à cet égard.

C'est ce qu'on faisait savoir hier au bureau du ministre de l'Éducation en réaction à un article du DEVOIR qui prétendait que M. Ryan s'arrogeait des pouvoirs qu'il n'avait pas pour ce qui est de l'admissibilité des enfants à l'école anglaise.

Le ministre de l'Éducation apportera, en conférence de presse la semaine prochaine, les explications nécessaires à sa volonté d'exercer les pouvoirs qu'il estime lui être dévolus de façon très claire par la loi 101. Il précisera alors l'étendue des pouvoirs qui sont les siens et la marge de responsabilité que détiennent pour leur part les fonctionnaires.

Selon les informations publiées par LE DEVOIR hier matin, le ministre de l'Éducation a mis sur pied, au début de décembre, un comité composé de hauts fonctionnaires dont le mandat permettrait de dire aux fonctionnaires chargés de l'admissibilité à l'école anglaise comment il leur faut interpréter les dispositions de la loi 101. Il s'agirait-là

d'une ingérence dans le travail des fonctionnaires qui exercent une fonction quasi judiciaire et qui doivent pouvoir agir en toute indépendance.

Au bureau du ministre, on minimise l'importance de ce comité. Créé par une décision sous-ministérielle et non ministérielle, précise-t-on, le comité aura pour principale tâche de réviser le guide administratif qui sert aux fonctionnaires chargés de l'admissibilité à l'école anglaise. Mis au point en 1983, ce guide n'a jamais été révisé.

Ce guide, une fois révisé, pourrait contenir certaines directives sur l'interprétation que les fonctionnaires doivent donner à la loi 101, concédée-t-on. On soumet en effet qu'il n'appartient pas aux fonctionnaires de décider et de dire comment il faut interpréter les dispositions de la loi 101.

Le pouvoir du ministre d'interpréter les dispositions de la loi 101 en matière d'éducation (chapitre VIII de la loi) ne peuvent être qu'objet de controverse puisque nulle part un tel pouvoir est-il explicitement défini. À l'article 75 de la loi, on stipule simplement que le ministre de l'Éducation confère à des personnes de déterminer l'admissibilité à l'école anglaise et qu'il peut statuer à ce sujet. Le ministre fera part la semaine prochaine des arguments légaux à l'appui de sa prétention.

ploi. Et elle voit là matière à profonde divergence, deux conceptions irréconciliables. « Le nouveau credo social-démocrate doit tourner autour de cette stratégie de plein emploi ».

Avec Jacques Parizeau comme chef, le PQ a-t-il plus de chances de remporter les prochaines élections générales ? Pauline Marois le souhaite, mais elle est bien loin d'en être convaincue.

◆ Parizeau

rendrait l'économie québécoise instable. Le libre-échange changera les choses à maints égards pour un Québec indépendant. Pas seulement pour la monnaie, a soumis hier M. Parizeau qui, alors qu'il rencontrait un groupe d'étudiants de l'Université Laval, a longuement fait miroiter les perspectives de développement économique pour le Québec que représente le traité conclu entre le Canada et les États-Unis.

Un Québec indépendant voudra maintenir sa participation à la zone de libre-échange ainsi créée. Le maintien de cette participation se fera sans problème, croit-il, faisant valoir que si le Québec est partie à l'entente comme province, on ne voit pas pourquoi on lui refuserait sa participation comme pays. Il s'agira simplement d'ajouter, juridiquement, une troisième signature au bas du traité.

M. Parizeau semble croire que le partenaire à convaincre sera le gouvernement américain, avec lequel il sera assez facile de discuter. Il n'y aura pas de barrière émotive comme lorsque dans les années 70, on évoquait au Canada anglais la souveraineté-association. Dans ce

cas, on refaisait un pays. Dans ce cas-ci, la discussion sera avant tout de nature commerciale, ce qui sera très différent.

Poussé par les questions des journalistes, M. Parizeau admet cependant qu'il faudra convaincre le Canada de donner son accord à l'adhésion du Québec à ce traité de libre-échange. La différence, croit-il, viendra du fait que l'on aura pas à négocier un traité puisqu'il est déjà là, mais simplement à discuter de l'adhésion du Québec. Il y aura d'ailleurs toute une série de traités que le Québec devra signer, fait-il observer en soulignant qu'il s'agit de traités qui sont déjà en place comme sur les eaux limitrophes et sur les pactes militaires de l'Otan et de Norad.

La participation du Québec à ces pactes militaires, précisera au passage M. Parizeau, signifiera la création d'une armée au Québec. Je vois déjà les titres de journaux sur l'armée de Parizeau, a-t-il lancé sur un ton ironique.

Au cours de son intervention devant les étudiants, M. Parizeau a par ailleurs blâmé avec vigueur le gouvernement Bourassa de ne pas prendre tous les moyens pour assurer que le Québec profitera pleinement du libre-échange. Au moment où on en aura le plus besoin, on s'attaque aux outils de développement économique mis en place depuis 25 ans en privatisant des sociétés d'État et en enlevant toute vigueur à des programmes comme les Réa. Le gouvernement Bourassa se comporte sur le plan économique en « gérant de succursales », a-t-il dit. Dans ce contexte, le mandat du PQ, comme opposition, est à son avis de voir à sauver les meubles.

28 janvier
par la PC et l'AP

1987: Téhéran annonce que les Irakiens ont perdu 1,500 hommes, tués ou blessés, au cours de combats aux environs de Bassorah.

1986: la navette spatiale américaine « Challenger » explose peu après son décollage de Cap Canaveral: les sept astronautes, dont une femme, qui étaient à bord, sont tués.

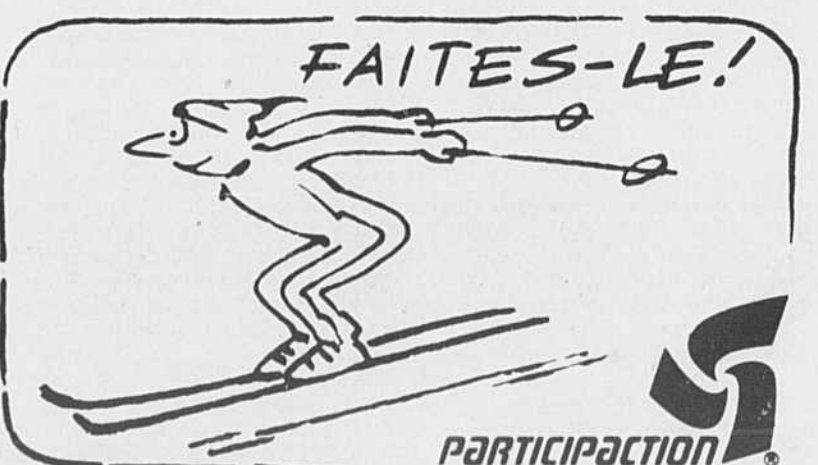
1976: le sénat américain approuve la législation fixant à 200 milles la zone de pêche au large de la côte des États-Unis.

1962: la sonde américaine « Ranger-3 », lancée en direction de la Lune, manque sa cible et passe à 35 mille kilomètres du satellite de la Terre.

1909: fin du contrôle américain à Cuba.

1870: le navire City of Boston qui avait quitté Halifax, sombre avec ses 191 passagers.

Ils sont nés un 28 janvier: Alexander Mackenzie, deuxième premier ministre du Canada (1822-1892); Colette (Sidonie Gabrielle), femme de lettres française (1873-1954).



SPORTS

Sans Nilan, le Tricolore dispose des Sabres 4-1

Le Canadien n'a pas paru affaibli

GUY ROBILLARD

(PC) — Jean Perron et Claude Lemieux, le héros offensif de la victoire de 4-1, étaient d'accord pour affirmer que le Canadien venait de disputer un très fort match à Buffalo, mais ni l'un ni l'autre n'a voulu faire le lien avec l'échange de Chris Nilan, qui aurait fait prendre conscience du sérieux du message de l'entraîneur.

« Je ne sais pas et je ne veux pas en parler », a déclaré calmement Perron, qui a cependant ajouté plus tard que « lorsqu'on fait une transaction, on veut toujours avoir l'air intelligent et ce soir Kjell Dahlin et Sergio Momesso ont bien assuré la relève ».

Il a admis que Momesso, notamment, « jouait de mieux en mieux ».

Un des meilleurs Pour Lemieux, auteur de deux buts, le Canadien a disputé un de ses meilleurs matches de la saison mais cela n'a rien à voir avec le départ de Nilan, qui ne doit pas être interprété comme un message aux insatisfaits.

« Ça ne doit pas du tout être pris dans ce sens-là, a-t-il insisté. Je suis persuadé que c'est lui qui en a fait la demande et on l'a exaucé. C'est peut-être une surprise pour certains joueurs, mais pas pour moi, je m'y attendais ».

Revenant au match, Lemieux a rappelé que « les Sabres n'étaient plus qu'à huit points derrière nous et ils avaient le vent dans les voiles. Ils roulaient bien depuis leur victoire à Montréal et on leur en devait une ».

Perron a aussi rappelé une nouvelle fois cet échec de 6-5 au Forum contre les Sabres, qu'il a qualifié de vol, alors que les Sabres avaient comblé un déficit de trois buts en dernière période, et qu'il a toujours perçu comme l'origine de la mauvaise passe du Canadien.

Et il a beaucoup goûté la performance quasi-impeccable de ses joueurs hier, d'autant plus que la blessure subie par Craig Ludwig n'est pas sérieuse et qu'il sera en uniforme demain à Washington.

« Ce fut un effort d'équipe, a-t-il précisé, et c'est la façon dont on doit jouer à l'étranger ».

Admettant que les Sabres étaient tombés morts, il a expliqué que

« cela arrive quand une équipe devient trop encensé. Ce ne fut pas un de leurs meilleurs matches, a-t-il convenu, mais nous avons néanmoins offert une solide performance ».

Avant la rencontre, l'entraîneur des Sabres, Ted Sator, avait témoigné plein de respect envers le Canadien, disant que malgré la fiche de 3-1-1 en faveur de son équipe à ce moment, jamais il n'allait oser prétendre qu'il avait le numéro de son adversaire.

Une chance pour lui...

L'absence de Nilan s'est d'autant moins fait sentir que le match a été peu robuste, le Canadien n'ayant même pas à frapper des Sabres étonnamment sans vie après avoir subi seulement deux défaites en 13 matches. Ils en étaient à leur premier échec en six rencontres. Le gardien Tom Barrasso subissait pour sa part une deuxième défaite à ses 13 dernières sorties.

Le Canadien a complètement dominé la première période, comme l'indique le nombre de lancers (10-3), mais seul Lemieux a pu déjouer Barrasso en lui lançant la rondelle entre les jambières. Brian Skrudland a plus tard frappé le poteau d'un tir frappé.

Christian Ruutu a égalé le pointage dès la première minute de la deuxième période sur le quatrième tir au but de Brian Hayward, de nouveau préféré à Patrick Roy. Il a complété une belle passe de Jan Ludwig et il a maintenant marqué au moins un but dans neuf de ses 11 derniers matches.

La réplique du Canadien est venue en avantage numérique, encore une fois grâce à Lemieux, laissé sans

protection devant Barrasso, qu'il a déjoué d'un lancer du poignet bas et dans le coin du filet.

Le Canadien a conservé l'initiative et Brian Skrudland a fait 3-1 après un bel effort de Sergio Momesso, qui s'était emparé de son propre retour pour passer la rondelle sur la palette de son coéquipier.

Stéphane Richer a réussi le quatrième but après avoir contourné le filet sans être importuné.

■ En l'absence de Nilan et de Petr Svoboda, toujours blessé au dos, Larry Trader était le seul joueur en trop chez le Canadien, qui a disputé la dernière moitié du match à quatre défenseurs.



Le défenseur Larry Robinson a tenté d'empêcher l'ailier gauche Mike Donnelly de prendre le contrôle de la rondelle, lors du premier vingt hier soir. Le Canadien a disputé un de ses meilleurs matches depuis belle lurette pour disposer des Sabres 4-1.

Championnats canadiens de ski de fond

Une 3e médaille d'or pour Harvey

THUNDER BAY, Ontario — Les deux meilleurs fondeurs au pays, le Québécois Pierre Harvey et l'Ontarienne Angela Foster-Schmidt, ont poursuivi leur domination, hier, lors des épreuves de relais style libre des Championnats canadiens de ski de fond.

Bien appuyés par leur coéquipiers respectifs, Harvey Schmidt-Foster ont en effet décroché une troisième médaille d'or consécutive à ces 62e Championnats canadiens. La formation regroupant Harvey, le Lavallois Alain Masson et le Québécois Yves Bilodeau s'est montrée intraitable, dominant la compétition du début à la fin. Chacun des trois skieurs s'est signalé en obtenant le meilleur temps de sa vague. Le trio a complété l'épreuve de 3 x 10 km en un temps de 1:32:54.1. Il s'agissait de la troisième victoire d'affilée de cette équipe et de la 6e du Québec depuis 1980.

« À cause du froid — il faisait -19° C — la neige était très lente et il fallait skier avec beaucoup de technique pour ne pas trop se fatiguer », a expliqué Harvey qui porte ainsi son nombre de médailles d'or à 21. En 33 départs aux Championnats canadiens, le fondeur de 30 ans a enlevé 30 médailles.

L'Ontario a pris la deuxième place avec Mark Rab, d'Orléans, Frank Ferrari, de Schumacher et Wayne Dustin, de Sault-Ste-Marie, qui ont complété la distance en 1:35:11.2. La deuxième équipe du Québec, composée du Québécois Jocelyn Vézina, du Montréalais Stéphane Barrette et de Dany Bouchard, de La Tuque, a mérité le

bronze avec un temps de 1:35:21.3.

La Colombie-Britannique a pris le 4e rang (à 0.8 seconde du podium) devant l'équipe no 3 du Québec (Benoit Létourneau, de Mont-Rolland, Louis Beauchemin, de Montréal, et Bernard Vermette, d'Outremont).

Schmidt-Foster et ses coéquipières Lisa Patterson, d'Orangeville, et Jane Vincent, de Mississauga, ont de leur côté remporté pour la quatrième année consécutive la médaille d'or du relais 3 x 5. Les Ontariennes ont complété chacune des trois boucles de 5 km en tête du peloton pour enregistrer un temps de 50:53.4. Schmidt-Foster et Patterson ont aussi réalisé le meilleur temps de leur groupe tandis que la Québécoise Marie-Andrée Masson fut la plus rapide du dernier groupe (2.6 secondes de moins que Vincent).

Les gagnantes ont devancé de 3:51.2 la formation de l'Alberta composée de Monique Waterreus, de Camrose, Joan Groothuysen-Torgness, d'Edmonton, et Carol Gibson, de Camrose. Le Québec n'a manqué la deuxième place que par 5.1 secondes grâce aux efforts combinés de Julie Maheu, de Loretteville, Geneviève Neault, de Joliette, et Marie-Andrée Masson, de Victoriaville.

Les Championnats nationaux se termineront demain avec les épreuves de longue distance. Harvey et Schmidt-Foster tenteront alors de réussir le grand chelem. Le Québécois a déjà accompli lors des deux dernières années mais cet exploit constituerait une première du côté féminin.

Le Canadien troque Nilan aux Rangers

GUY ROBILLARD

BUFFALO (PC) — Le Canadien a frappé un gros coup hier, en échangeant Chris Nilan. L'entraîneur Jean Perron a ainsi confirmé son autorité.

Nilan, un des joueurs les plus populaires auprès des partisans, est parti rejoindre Michel Bergeron à New York. La transaction est complétée par un échange de premiers choix au repêchage de 1989 qui procurera au Canadien un des cinq premiers choix si les Rangers ne parviennent pas à se classer dans les séries éliminatoires. Comme il est loin d'être assuré que la seule présence de Nilan permettra aux Rangers d'atteindre les séries, la transaction semble à première vue favorable au Canadien, qui cède un joueur qui aura 30 ans le 9 février et qui n'avait plus la même utilité ni le même temps de glace que par le passé.

Résultat, Nilan était un de ceux qui fomentait le grenouillage dans l'entourage de Perron, qui n'a pas pleuré son départ. Peu respectueux de l'autorité, il boudait et paraissait souvent lors des entraînements, notamment celui de la veille de la transaction.

« Quand j'ai des problèmes, je le mentionne à Savard », a déclaré l'entraîneur du Canadien.

« C'est une question de temps de glace, je ne pouvais lui en donner autant qu'il le désirait », a-t-il constaté.

« Ça rouspétait et c'est une façon de montrer aux autres joueurs qu'on va régler les problèmes », a-t-il tenu à préciser.

Sans amertume

Nilan a semblé bien accepter la transaction.

« Savard m'a dit que c'était la meilleure solution pour l'équipe et moi », a-t-il déclaré avant de rejoindre les Rangers à Philadelphie.

« Je quitte sans amertume, a-t-il ajouté. Montréal m'a donné ma première chance lorsque personne ne voulait de moi. J'en ai profité et ce qui arrive n'est pas la fin du monde ».

« Je voulais aller voir Savard au retour du voyage, a-t-il encore dit. Je savais qu'il était occupé par le décès de son ami (Claude Saint-Jean), mais apparemment, il a encore le temps de s'occuper de son équipe... Je n'ai jamais voulu partir mais c'est la vie. J'ai connu mes meilleurs moments à Montréal, mais je n'étais plus heureux parce que je n'étais plus utilisé ».

« Je dois progresser et je vais le faire avec le Tigre », a-t-il dit en riant.

Faire des heureux

Savard affirme que l'attitude négative de Chris Nilan, qui durait presque depuis l'arrivée de Jean Perron, n'a rien eu à voir avec la transaction d'hier.

Mais il a admis que « lorsqu'on peut rendre les deux partis heureux, on le fait ». Le directeur général du Canadien n'a pas nié avoir reçu la visite de Perron au sujet de Nilan, et sans doute d'autres joueurs. Mais il a insisté pour diminuer l'importance accordée à la récente « crise » au sein de l'équipe.

« C'est tout à fait normal dans le cours d'une saison, a-t-il dit. L'an dernier, janvier avait été beaucoup plus désastreux encore. Nous avons sept ou huit points de plus cette année ».

Il a aussi fait savoir qu'il y a quelque temps déjà qu'on pensait à échanger Nilan, qui intéressait d'autres équipes.

« Ça fait toujours quelque chose, a-t-il spécifié, parce que c'est un gars qui nous a rendu des services extraordinaires. Mais il faut penser au bien de l'équipe et il avait de moins en moins de glace ».

A Winnipeg

Savard a fait savoir qu'il aurait pu conclure une transaction « un peu plus avantageuse », soit un échange de choix plus d'autres considérations. « Mais Chris ne voulait pas aller dans cette ville et nous avons pris ce fait en considération, comme nous l'avions fait en envoyant Steve Shutt à Los Angeles ».

John Ferguson, pour un, aurait sans doute pris Nilan n'importe quand à Winnipeg, mais l'Américain a déjà dit qu'il ne voulait pas se retrouver dans la ville du Manitoba « même si Savard en dit beaucoup de bien ».

Le GP du Canada aura lieu le 12 juin

PARIS (AFP) — Le Grand Prix du Canada, comptant pour le championnat du monde de Formule 1, aura lieu le 12 juin prochain à Montréal. La commission de F-1 de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a en effet décidé hier soir à Paris de le réintégrer au calendrier.

Le retour du grand prix canadien se fera aux dépens du GP d'Autriche prévu initialement le 14 août sur le circuit de Zeltweg. L'épreuve autrichienne a été suspendue pour cette

saison, en raison des nombreux travaux à effectuer sur l'Osterreichring.

Le GP d'Autriche de l'année dernière, marqué par trois procédures de départ à cause d'accidents, avait entraîné de nombreuses protestations des pilotes.

Le GP du Canada n'avait pu avoir lieu l'année dernière à cause du conflit opposant deux brasseries, Labatt et Molson, pour son organisation. Il figurait jusqu'à hier en réserve sur le calendrier publié par la FISA.

Le Super Bowl intéresse plus que les Contras

San Diego espère des retombées de \$ 140 millions de la grande fête

GEORGES DESCHODT

WASHINGTON (AFP) — Qu'importent l'avenir du désarmement, l'aide aux Contras nicaraguayens et les événements de Gaza : le Super Bowl est en marche.

Washington vit cette semaine à l'heure de la superfinale du championnat de football américain professionnel, le Super Bowl, qui verra dimanche son équipe, les Redskins, aussi appelés les Skins, affronter les Broncos de Denver. Cette finale, démentielle par bien des aspects, est le sujet de toutes les conversations, bien plus que le message sur l'état de l'Union que le président Ronald Reagan vient de prononcer au Congrès ou les campagnes des candidats à sa succession.

Si le Super Bowl est une affaire sportive dont le vainqueur sera considéré comme le numéro 1 du sport qui fait frémir les trois quarts des Américains, c'est aussi une opération financière d'où chacun cherche à tirer profit, petit ou gros.

Extravagances

La minute de publicité diffusée au cours de la rencontre, qui sera comme le veut le football américain interrompue par d'incessants arrêts de jeu, pourra atteindre \$ 1.3 million. San Diego, où se déroule cette année la finale, a dépensé plus de \$ 2 millions pour préparer l'événement mais espère

que l'économie locale en retirera quelque \$ 140 millions.

Plus de 100,000 visiteurs sont attendus dans la grande métropole du Sud de la Californie, dont bon nombre sans espoir de trouver un billet mais attirés par l'extravagance qui entoure le Super Bowl. Les 35,000 chambres d'hôtel ou de motel de la ville et de ses environs sont pratiquement toutes louées et l'on estime que 15,000 voitures de location, 600 limousines avec chauffeur et 1,000 autobus seront utilisés au cours du week-end.

Même Tijuana, au sud de la frontière mexicaine, compte attirer des visiteurs en organisant une super fiesta.

À Las Vegas, la capitale américaine du jeu, les grands casinos ont organisé pour samedi des soirées-football animées par nombre de vedettes anciennes ou actuelles de ce sport. Et dimanche, entre deux tours de roulette ou de chemin de fer, les amateurs pourront assister à la rencontre retransmise sur écrans géants.

La vente de T-shirts, sweat-shirts, casquettes, bonnets, écharpes, fanions, couvertures et autres colifichets aux couleurs des deux équipes finalistes bat son plein. Grenat et jaune à Washington. Orange et bleu à Denver.

Et la chasse au billet fait monter les enchères pour ceux qui espèrent encore en trouver, à condition de pouvoir les payer. Dernier cours affiché,

selon les petites annonces de Washington Post: \$ 1,000 la place.

Dimanche, en début de soirée, pratiquement toute l'Amérique sera rivée à ses écrans de télévision pour assister à l'affrontement des géants en armure de plastique de ce sport où un joueur de moins de 1.80 mètre mais pesant quand même ses 80 kilos est considéré comme un petit gabarit.

Les meilleurs ?

Ni les Redskins ni les Broncos ne sont en réalité considérés comme les meilleures équipes de la saison. Celles-ci, les 49ers de San Francisco, ainsi nommés en souvenir de la rue vers l'or de 1849, et les Bears de Chicago, ont été éliminés en quarts de finale.

De l'avis des experts, la rencontre verra l'affrontement de deux styles. Les Broncos, donnés légèrement favoris, sont emmenés par un quart-arrière rapide, John Elway, l'un des meilleurs de la ligue. À ce point que l'on dit que les Broncos sont John Elway. S'il est en forme, Denver peut tout espérer. S'il est dans un mauvais jour, ce sera plus difficile.

Quel que soit le gagnant, Doug Williams, le quart des Redskins, est en tout cas déjà sûr d'entrer dans l'histoire du football américain où tout record et toute première sont soigneusement notés dans les annales: il sera le premier quart noir à disputer un Super Bowl.

SOMMAIRES

Table of hockey scores for various teams including Montreal, Buffalo, and Los Angeles.

Table of hockey scores for various teams including Pittsburgh, Winnipeg, and Toronto.

Table of hockey scores for various teams including St. Louis, Vancouver, and Detroit.

Table of hockey scores for various teams including Chicago, Philadelphia, and Minnesota.

HOCKEY

Ligue nationale

Table of NHL scores for various teams including Quebec, Winnipeg, and St. Louis.

LIGUE NATIONALE

Table of NHL scores for various teams including Montreal, Boston, and Buffalo.

Les meneurs

Table of NHL player statistics including Lemieux, Savard, and Gretzky.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table of QMJHL scores for various teams including Chicoutimi and Drumville.

CLASSEMENT

Table of NHL team standings including Montreal, Boston, and Buffalo.